



Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006 dans sa version révisée

Page 1 sur 23

No. FDS : 173485
V008.0

LOCTITE EA 3475 Part A

Révision: 23.11.2023

Date d'impression: 12.01.2024

Remplace la version du: 22.06.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

LOCTITE EA 3475 Part A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:

Résine époxyde

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

HENKEL TECHNOLOGIES FRANCE

Rue du Vieux Pont de Sèvres 245

92100 Boulogne Billancourt

France

Téléphone: +33164177000

SDSinfo.Adhesive@henkel.com

Pour la mise à jour de la Fiche de Données de Sécurité, merci de consulter notre site internet

<https://mysds.henkel.com/index.html#/appSelection> ou www.henkel-adhesives.com.

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d' appel d' urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

Centre Anti-Poisons de Paris, France: Tel (emergency) : +33.1.40.05.48.48

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP):

Irritation cutanée

Catégorie 2

H315 Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire

Catégorie 2

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisant de la peau

Catégorie 1

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Risques chroniques pour l'environnement aquatique

Catégorie 2

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (CLP):

Pictogramme de danger:



Contient

Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight $\leq$ 700)

1,3-Propandiol, 2,2-bis(hydroxyméthyl)-, Polymer mit (Chlorméthyl)oxiran

Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chlorométhyl)oxirane

oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle]

Mention d'avertissement:

Attention

Mention de danger:

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseil de prudence:
Prévention**

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection.

**Conseil de prudence:
Intervention**

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

Les substances suivantes sont présentes à une concentration $\geq$ la limite de concentration pour la représentation dans la section 3 et remplissent les critères de PBT/vPvB, ou ont été identifiées comme perturbateur endocrinien (PE) :

Ce mélange ne contient aucune substance dans une concentration $\geq$ à la limite de concentration pour la représentation dans la section 3 qui est évaluée comme étant un PBT, vPvB ou ED.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses No. CAS Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Concentration	Classification	Limites de concentration spécifiques, facteurs M et ATE	Informations complémentaire s
Reaction product: bisphenol-A- (epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3 216-823-5 01-2119456619-26	25- < 40 %	Skin Sens. 1, H317 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Chronic 2, H411	Eye Irrit. 2; H319; C >= 5 % Skin Irrit. 2; H315; C >= 5 %	
Reaction products of hexane-1,6- diol with 2- (chloromethyl)oxirane 933999-84-9 618-939-5 01-2119463471-41	1- < 2,5 %	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1A, H317 Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Chronic 3, H412		
1,3-Propandiol, 2,2- bis(hydroxymethyl)-, Polymer mit (Chlormethyl)oxiran 30973-88-7	1- < 2,5 %	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 3, H412		
oxirane, dérivés mono[(C12-14- alkyloxy)méthyle] 68609-97-2 271-846-8 01-2119485289-22	0,99- < 1 %	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317		

**Si aucune valeur ATE n'est affichée, veuillez vous référer aux valeurs LD/LC50 dans la section 11.
Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"**

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation:

Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement à l'eau courante (pendant 10 minutes), consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

PEAU : Eruption cutanée, urticaire.

PEAU : Rougeurs, inflammation.

YEUX : Irritation, conjonctivite.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir section: Description des premiers secours

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

eau, carbon dioxide, mousse, poudre

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, de l'oxyde de carbone (CO), du dioxyde de carbone (CO₂) et de l'oxyde nitrique (NO_x) risquent d'être dégagés.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.

Indications additionnelles:

En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Porter un équipement de sécurité.

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément à la section 13.

Racler autant de matériau que possible.

Balayer tout matériau renversé. Eviter de soulever de la poussière.

Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil à la section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Voir le conseil à la section 8.

Mesures d'hygiène:

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un endroit frais. Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Se reporter à la Fiche Technique.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Résine époxyde

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle**Valeurs limites d'exposition professionnelle**

Valable pour
France

aucun(e)

Predicted No-Effect Concentration (PNEC):

Nom listé	Environmental Compartment	Temps d'expositio n	Valeur				Remarques
			mg/l	ppm	mg/kg	autres	
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	Eau douce		0,006 mg/l				
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	Eau salée		0,001 mg/l				
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	Usine de traitement des eaux usées.		10 mg/l				
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	Sédiments (eau douce)				0,341 mg/kg		
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	Sédiments (eau salée)				0,034 mg/kg		
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	Terre				0,065 mg/kg		
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	oral				11 mg/kg		
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	Eau douce – intermittent		0,018 mg/l				
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	Eau de mer - intermittent		0,002 mg/l				
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	Air						aucun danger identifié
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane 933999-84-9	Eau douce		0,011 mg/l				
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane 933999-84-9	Eau douce – intermittent		0,115 mg/l				
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane 933999-84-9	Eau salée		0,001 mg/l				
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane 933999-84-9	Usine de traitement des eaux usées.		1,00 mg/l				
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane 933999-84-9	Sédiments (eau douce)				0,283 mg/kg		
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane 933999-84-9	Sédiments (eau salée)				0,028 mg/kg		
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane 933999-84-9	Terre				0,223 mg/kg		
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane 933999-84-9	Prédateur						pas de potentiel de bioaccumulation
oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]	Eau douce		0,106 mg/l				

68609-97-2							
oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl] 68609-97-2	Eau (libérée par intermittence)		0,072 mg/l				
oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl] 68609-97-2	Eau salée		0,011 mg/l				
oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl] 68609-97-2	Usine de traitement des eaux usées.		10 mg/l				
oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl] 68609-97-2	Sédiments (eau douce)				307,16 mg/kg		
oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl] 68609-97-2	Sédiments (eau salée)				30,72 mg/kg		
oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl] 68609-97-2	Terre				1,234 mg/kg		

Derived No-Effect Level (DNEL):

Nom listé	Application Area	Voie d'exposition	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	Travailleurs	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		0,75 mg/kg	aucun danger identifié
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		4,93 mg/m3	aucun danger identifié
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		0,0893 mg/kg	aucun danger identifié
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		0,5 mg/kg	aucun danger identifié
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		0,87 mg/m3	aucun danger identifié
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux			aucun danger identifié
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux			aucun danger identifié
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	Travailleurs	dermique	Exposition à long terme - effets locaux			aucun danger identifié
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	Travailleurs	dermique	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux			aucun danger identifié
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux			aucun danger identifié
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux			aucun danger identifié
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets locaux			aucun danger identifié
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	Grand public	dermique	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux			aucun danger identifié
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane 933999-84-9	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		0,44 mg/m3	pas de potentiel de bioaccumulation
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane 933999-84-9	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		10,57 mg/m3	pas de potentiel de bioaccumulation
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane 933999-84-9	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		10,57 mg/m3	pas de potentiel de bioaccumulation
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane 933999-84-9	Travailleurs	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		6 mg/kg	pas de potentiel de bioaccumulation
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane 933999-84-9	Travailleurs	dermique	Exposition à long terme - effets locaux		0,0266 mg/cm2	pas de potentiel de bioaccumulation

Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane 933999-84-9	Travailleurs	dermique	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		0,0266 mg/cm2	pas de potentiel de bioaccumulation
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane 933999-84-9	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		0,27 mg/m3	pas de potentiel de bioaccumulation
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane 933999-84-9	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		5,29 mg/m3	pas de potentiel de bioaccumulation
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane 933999-84-9	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		5,29 mg/m3	pas de potentiel de bioaccumulation
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane 933999-84-9	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		3 mg/kg	pas de potentiel de bioaccumulation
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane 933999-84-9	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets locaux		0,0136 mg/cm2	pas de potentiel de bioaccumulation
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane 933999-84-9	Grand public	dermique	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		0,0136 mg/cm2	pas de potentiel de bioaccumulation
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane 933999-84-9	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		1,5 mg/kg	pas de potentiel de bioaccumulation
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane 933999-84-9	Grand public	oral	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		1,5 mg/kg	pas de potentiel de bioaccumulation
oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl] 68609-97-2	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		3,6 mg/m3	
oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl] 68609-97-2	Travailleurs	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		1 mg/kg	
oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl] 68609-97-2	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		0,87 mg/m3	
oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl] 68609-97-2	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		0,5 mg/kg	
oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl] 68609-97-2	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		0,5 mg/kg	

Indice Biologique d'Exposition:
aucun(e)**8.2. Contrôles de l'exposition:**

Remarques sur la conception des installations techniques:
Veiller à une bonne ventilation/aspiration.

Protection respiratoire:

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Il convient de porter un masque agréé ou un respirateur avec unecartouche de vapeur organique si le produit est utilisé dans un endroitmal ventilé.

Masque antipoussière, filtre à particule P2.

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; $\geq 0,4$ mm d'épaisseur de couche)

Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; $\geq 0,4$ mm d'épaisseur de couche)

Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

Protection des yeux:

Des lunettes de sécurité avec protections latérales ou des lunettes de sécurité pour produits chimiques devraient être portées s'il y a un risque d'éclaboussures.

L'équipement de protection pour les yeux doit être conforme à la norme EN166.

Protection du corps:

Porter un vêtement de protection approprié.

Les vêtements de protection doivent être conformes à la norme EN14605 en cas d'éclaboussures de liquide, et à la norme EN13982 en cas d'exposition aux poussières.

équipement de protection conseillé pour le personnel:

Les informations fournies sur les équipements de protection individuelle sont données uniquement à titre indicatif. Une évaluation complète des risques doit être menée avant d'utiliser ce produit afin de déterminer les équipements de protection individuelle appropriés et qui répondent aux exigences locales. Les équipements de protection individuelle doivent être conformes aux normes EN pertinentes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat du produit livré	Pâte
Couleur	gris
Odeur	caractéristique
État	solide
Point de fusion	Non disponible
Température de solidification	Non applicable, Le produit est un solide.
Point initial d'ébullition	> 100 °C (> 212 °F) pas de méthode / méthode inconnue
Inflammabilité	Le produit n'est pas inflammable.
Limites d'explosivité	Non applicable, Le produit est un solide.
Point d'éclair	> 110 °C (> 230 °F)
Température d'auto-inflammabilité	Non applicable, Le produit est un solide.
Température de décomposition	Non applicable, La substance/le mélange n'est pas autoréactif, ne contient pas de peroxyde organique et ne se décompose pas dans les conditions d'utilisation prévues
pH	Non applicable
Viscosité (cinématique)	Non applicable, Le produit est un solide.
Solubilité qualitative	Insoluble
(20 °C (68 °F); Solv.: Eau)	
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non applicable
Pression de vapeur	Mélange
(20 °C (68 °F))	0,01 hPa
Densité	
(20 °C (68 °F))	1,75 g/cm ³
Densité relative de vapeur:	Non applicable, Le produit est un solide.
Caractéristiques de la particule	Non applicable, le mélange est une pâte.

9.2. AUTRES INFORMATIONS

Autres informations non applicables pour ce produit

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réagit avec les oxydants forts.
Réaction avec des acides forts.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

10.4. Conditions à éviter

Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.

10.5. Matières incompatibles

Voir section réactivité.

10.6. Produits de décomposition dangereux

oxydes de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Espèces	Méthode
Reaction product: bisphenol-A- (epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	LD50	> 2.000 mg/kg	rat	OECD Guideline 420 (Acute Oral Toxicity)
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2- (chloromethyl)oxirane 933999-84-9	LD50	2.189 mg/kg	rat	OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
oxirane, dérivés mono[(C12-14- alkyloxy)méthyle] 68609-97-2	LD50	26.800 mg/kg	rat	non spécifié

Toxicité dermale aiguë:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Espèces	Méthode
Reaction product: bisphenol-A- (epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	LD50	> 2.000 mg/kg	rat	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2- (chloromethyl)oxirane 933999-84-9	LD50	> 2.000 mg/kg	rat	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
oxirane, dérivés mono[(C12-14- alkyloxy)méthyle] 68609-97-2	LD50	> 4.000 mg/kg	lapins	non spécifié

Toxicité inhalative aiguë:

Il n'y a pas de données disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Reaction product: bisphenol-A- (epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	modérément irritant	24 h	lapins	Test Draize
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2- (chloromethyl)oxirane 933999-84-9	irritant	24 h	lapins	EPA Guideline
oxirane, dérivés mono[(C12-14- alkyloxy)méthyle] 68609-97-2	modérément irritant	24 h	lapins	EPA OTS 798.4470 (Acute Dermal Irritation)

Lésions oculaires graves/irritation oculair:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2- (chloromethyl)oxirane 933999-84-9	irritant		lapins	equivalent or similar to OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)
oxirane, dérivés mono[(C12-14- alkyloxy)méthyle] 68609-97-2	légèrement irritant		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
Reaction product: bisphenol-A- (epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	sensibilisant	Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques de souris	souris	OECD Guideline 429 (Skin Sensitisation: Local Lymph Node Assay)
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2- (chloromethyl)oxirane 933999-84-9	Sub-Category 1A (sensitising)	Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques de souris	souris	equivalent or similar to OECD Guideline 429 (Skin Sensitisation: Local Lymph Node Assay)
oxirane, dérivés mono[(C12-14- alkyloxy)méthyle] 68609-97-2	sensibilisant	Test Buehler	cochon d'Inde	EPA OPPTS 870.2600 (Skin Sensitisation)

Mutagénicité sur les cellules germinales:

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Reaction product: bisphenol-A- (epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 472 (Genetic Toxicology: Escherichia coli, Reverse Mutation Assay)
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2- (chloromethyl)oxirane 933999-84-9	positif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2- (chloromethyl)oxirane 933999-84-9	positif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2- (chloromethyl)oxirane 933999-84-9	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2- (chloromethyl)oxirane 933999-84-9	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2- (chloromethyl)oxirane 933999-84-9	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
oxirane, dérivés mono[(C12-14- alkyloxy)méthyle] 68609-97-2	négatif	Essai de mutation génique sur des cellules de mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 476 (In vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test)
Reaction product: bisphenol-A- (epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	négatif	oral : gavage		souris	non spécifié
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2- (chloromethyl)oxirane 933999-84-9	négatif	oral: non spécifié		rat	OECD Guideline 486 (Unscheduled DNA Synthesis (UDS) Test with Mammalian Liver Cells in vivo)
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2- (chloromethyl)oxirane 933999-84-9	négatif	oral : gavage		souris	OECD Guideline 474 (Mammalian Erythrocyte Micronucleus Test)
oxirane, dérivés mono[(C12-14- alkyloxy)méthyle] 68609-97-2	négatif	intrapéritonéal		souris	OECD Guideline 474 (Mammalian Erythrocyte Micronucleus Test)

Cancérogénicité

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Temps d'exposition / Fréquence du traitement	Espèces	Sexe	Méthode
Reaction product: bisphenol-A- (epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	Non cancérogène	dermique	2 y daily	souris	masculin	OECD Guideline 453 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity Studies)
Reaction product: bisphenol-A- (epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	Non cancérogène	oral : gavage	2 y daily	rat	masculin/fém inin	OECD Guideline 453 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity Studies)

Toxicité pour la reproduction:

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat / Valeur	Type de test	Parcours d'application	Espèces	Méthode
Reaction product: bisphenol-A- (epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	NOAEL P >= 50 mg/kg NOAEL F1 >= 750 mg/kg NOAEL F2 >= 750 mg/kg	Two generation study	oral : gavage	rat	OECD Guideline 416 (Two- Generation Reproduction Toxicity Study)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Il n'y a pas de données disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat / Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition/ fréquence des soins	Espèces	Méthode
Reaction product: bisphenol-A- (epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	NOAEL 50 mg/kg	oral : gavage	14 w daily	rat	OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents)
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2- (chloromethyl)oxirane 933999-84-9	NOAEL 300 mg/kg	oral : gavage	90 d daily	rat	OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents)
oxirane, dérivés mono[(C12-14- alkyloxy)méthyle] 68609-97-2	NOAEL >= 1 mg/kg	oral : gavage	13 w 5 d/w	rat	OECD Guideline 411 (Subchronic Dermal Toxicity: 90-Day Study)

Danger par aspiration:

Il n'y a pas de données disponibles.

11.2 Informations sur les autres dangers

Non applicable

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**Informations générales:**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

12.1. Toxicité**Toxicité (Poisson):**

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Le tableau ci-dessous présente les données des substances classifiées présentes dans le mélange.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	LC50	1,75 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane 933999-84-9	LC50	30 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
1,3-Propandiol, 2,2-bis(hydroxymethyl)-, Polymer mit (Chlormethyl)oxiran 30973-88-7	LC50	12,7 mg/l	96 h	Pimephales promelas	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle] 68609-97-2	LL50	> 100 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)

Toxicité (invertébrés aquatiques):

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Le tableau ci-dessous présente les données des substances classifiées présentes dans le mélange.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	EC50	1,7 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane 933999-84-9	EC50	47 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
1,3-Propandiol, 2,2-bis(hydroxymethyl)-, Polymer mit (Chlormethyl)oxiran 30973-88-7	EC50	23,9 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle] 68609-97-2	EL50	7,2 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)

Toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques:

Le tableau ci-dessous présente les données des substances classifiées présentes dans le mélange.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Reaction product: bisphenol-	NOEC	0,3 mg/l	21 Jours	Daphnia magna	OECD 211 (Daphnia

A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3					magna, Reproduction Test)
oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle] 68609-97-2	NOELR	56 mg/l	21 Jours	Daphnia magna	OECD 211 (Daphnia magna, Reproduction Test)

Toxicité (Algues):

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Le tableau ci-dessous présente les données des substances classifiées présentes dans le mélange.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	EC50	> 11 mg/l	72 h	Scenedesmus capricornutum	autre guide
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	NOEC	4,2 mg/l	72 h	Scenedesmus capricornutum	autre guide
1,3-Propandiol, 2,2-bis(hydroxyméthyl)-, Polymer mit (Chlorméthyl)oxiran 30973-88-7	NOEC	1,7 mg/l	72 h	Selenastrum capricornutum (new name: Pseudokirchneriella subcapitata)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
1,3-Propandiol, 2,2-bis(hydroxyméthyl)-, Polymer mit (Chlorméthyl)oxiran 30973-88-7	EC50	15 mg/l	72 h	Selenastrum capricornutum (new name: Pseudokirchneriella subcapitata)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)

Toxicité pour les microorganismes:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Le tableau ci-dessous présente les données des substances classifiées présentes dans le mélange.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	IC50	> 100 mg/l	3 h	activated sludge, industrial	autre guide
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chlorométhyl)oxirane 933999-84-9	IC50	> 100 mg/l	3 h	activated sludge, domestic	OECD Guideline 209 (Activated Sludge, Respiration Inhibition Test)

12.2. Persistance et dégradabilité

Le tableau ci-dessous présente les données des substances classifiées présentes dans le mélange.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Dégradabilité	Temps d'exposition	Méthode
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	Non facilement biodégradable.	aérobie	5 %	28 Jours	OECD Guideline 301 F (Ready Biodegradability: Manometric Respirometry Test)
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane 933999-84-9	Non facilement biodégradable.	aérobie	47 %	28 Jours	OECD Guideline 301 D (Ready Biodegradability: Closed Bottle Test)
1,3-Propanediol, 2,2-bis(hydroxymethyl)-, Polymer mit (Chloromethyl)oxiran 30973-88-7	Non facilement biodégradable.		< 60 %	28 day	OECD 301 A - F
oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle] 68609-97-2	facilement biodégradable	aérobie	87 %	28 Jours	OECD Guideline 301 F (Ready Biodegradability: Manometric Respirometry Test)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune données disponible sur la substance.
Il n'y a pas de données disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Le tableau ci-dessous présente les données des substances classifiées présentes dans le mélange.

Substances dangereuses No. CAS	LogPow	Température	Méthode
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	> 2,64 - < 3,78	25 °C	OECD Guideline 117 (Partition Coefficient (n-octanol / water), HPLC Method)
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane 933999-84-9	0,822	20 °C	OECD Guideline 107 (Partition Coefficient (n-octanol / water), Shake Flask Method)
oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle] 68609-97-2	3,77	20 °C	OECD Guideline 107 (Partition Coefficient (n-octanol / water), Shake Flask Method)

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le tableau ci-dessous présente les données des substances classifiées présentes dans le mélange.

Substances dangereuses No. CAS	PBT / vPvB
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight <= 700) 1675-54-3	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane 933999-84-9	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle] 68609-97-2	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Non applicable

12.7. Autres effets néfastes

Il n'y a pas de données disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Après usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus de produit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dans un centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans une installation autorisée."

Code de déchet

08 04 09* adhésifs et agents d'étanchéité rejetés contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses

Les clés de déchets ne se réfèrent pas aux produits mais à leur origine. Le fabricant ne peut donc indiquer aucune clé de déchet pour les produits utilisés dans les différentes branches. Les clés indiquées sont des recommandations pour l'utilisateur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR	3077
RID	3077
ADN	3077
IMDG	3077
IATA	3077

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Résine époxydique)
RID	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Résine époxydique)
ADN	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Résine époxydique)
IMDG	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Epoxy resin)
IATA	Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Epoxy resin)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR	9
RID	9
ADN	9
IMDG	9
IATA	9

14.4. Groupe d'emballage

ADR	III
RID	III
ADN	III
IMDG	III
IATA	III

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR	Dangereux pour l'environnement
RID	Dangereux pour l'environnement
ADN	Dangereux pour l'environnement
IMDG	Polluant marin
IATA	Dangereux pour l'environnement

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR	Non applicable
-----	----------------

	Code tunnel:
RID	Non applicable
ADN	Non applicable
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

Les classifications de transport énoncées dans ce chapitre sont valables en général pour les marchandises emballées et en vrac. Pour les emballages présentant un volume net maximal de substances liquides de 5 l ou un poids net maximal de matières solides de 5 kg par emballage individuel ou intérieur, les exceptions DS 375 (ADR), A197 (IATA), 2.10.2.7 (IMDG) peuvent être appliquées, suite à quoi la classification de transport pour la marchandise emballée peut diverger.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substance appauvrissant la couche d'ozone (Règlement (CE) No 1005/2009):	Non applicable
Consentement préalable en connaissance de cause (Règlement (UE) N° 649/2012):	Non applicable
Polluants organiques persistants (Règlement (UE) 2019/1021):	Non applicable
Teneur VOC (2010/75/EC)	< 3 % Combiné A/B

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

Prescriptions/consignes nationales (France):

Informations générales:	Liste non exhaustive de textes législatifs réglementaires et administratifs applicables au produit:
Préparations dangereuses:	Préparations dangereuses : Code du travail (articles L4411-1 à 6, R4411, R4412, R4722-10 à 12 et 26, R4724-8 à 13), relatif à la déclaration, la classification, l'emballage et l'étiquetage de substances.
Protection des travailleurs:	Hygiène et sécurité au travail: Code du Travail : Articles R 4141-1 à 16 relatives aux commentaires techniques des dispositions concernant l'aération et l'assainissement des lieux de travail. Articles R4141-1-3-4-11-13-16 et R4643-1 (formation à la sécurité). Articles R 4323-104-105 (cuves, bassins, réservoirs). Maladies professionnelles : Code de la Sécurité Sociale (articles L461-1 à 461-8). Tableaux des maladies professionnelles prévu à l'article R 461-1 à 8 publiés dans le fascicule INRS ED835, en accord avec le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité.
N° tableau des maladies professionnelles:	25
Protection de l'environnement:	51 Protection de l'environnement: Déchets: loi 92-646 et 95-101 (relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux), décret 2007-1467 2007-10-12, décret 2002-540 (relatif à la classification des déchets dangereux). Installations classées: Loi 76-663 modifiée (relative aux installations classées pour la protection de l'environnement), code de l'environnement article L 511-2 (nomenclature des installations classées). ICPE 4511

RUBRIQUE 16:Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

ED:	Substance identifiée comme ayant des propriétés perturbateur endocrinien
EU OEL:	Substance ayant une limite d'exposition sur le lieu de travail de l'Union Européenne
EU EXPLD 1:	Substance figurant à l'annexe I, Rég (CE) No. 2019/1148
EU EXPLD 2	Substance figurant à l'annexe II, Rég (CE) No. 2019/1148
SVHC:	Substance extrêmement préoccupante (REACH liste candidate)
PBT:	Substance remplissant les critères de persistance, de bioaccumulation et de toxicité
PBT/vPvB:	Substance remplissant les critères de persistance, de bioaccumulation et de toxicité ainsi que les critères de très grande persistance et de très grande bioaccumulation
vPvB:	Substance remplissant les critères de très grande persistance et de très grande bioaccumulation

Informations complémentaires:

Cette Fiche de données de sécurité a été rédigée pour la vente des produits Henkel et à destination des acquéreurs de ces produits Henkel. Cette FDS se base sur le règlement européen 1907/2006/CE et fournit des informations conformément à la législation applicable uniquement dans l'Union Européenne. A cet égard, aucune déclaration ni garantie ou représentation, quel qu'il soit, n'a été fournie quant au respect de la réglementation en vigueur d'une autre juridiction autre que l'Union Européenne. En cas d'export hors de l'Union Européenne, veuillez consulter la Fiche de Données de Sécurité du pays concerné pour garantir la conformité ou contacter le département Henkel « Sécurité Produits et Affaires Règlementaires » (SDSinfo.Adhesive@henkel.com), avant d'exporter dans un autre pays hors de l'Union Européenne.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Cher Client,

HENKEL s'engage à créer un avenir durable en favorisant toutes les opportunités d'amélioration, tout au long de la chaîne de valeur. Si vous souhaitez y contribuer en basculant d'une version papier à une version électronique de la FDS, merci de contacter votre représentant local du Service Clients. Nous recommandons d'utiliser une adresse électronique non-personnelle (par exemple : FDS@votre_societe.com).

Les modifications réalisées dans cette fiche de données de sécurité sont indiquées par une ligne verticale en partie gauche du document. Le texte correspondant est affiché dans une couleur différente sur des champs ombrés